

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2018

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1094)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
M. Ramos

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 55, insérer l'alinéa suivant :

« 16 *quater*. Demande la création d'un organisme de contrôle et de validation des étiquettes sur les produits alimentaires avant leur mise sur le marché ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Considérant que la logique de la fourche à la fourchette doit s'inverser et passer à la logique de la fourchette à la fourche,

Considérant que c'est le consommateur qui influera sur les productions agricoles, notamment européennes,

Il est important que les produits alimentaires mis sur le marché soient validés par une instance européenne.